

RÉPUBLIQUE DU NIGER

RÉGION DE DOSSO

DÉPARTEMENT DE BOBOYE

COMMUNE RURALE DE FAKARA

PROCÈS VERBAL DE SESSION

L'an deux mille vingt trois et les vendredi 28 et Samedi 29 Avril, suite à la convocation en date du 17 Avril, s'est tenue la première session ordinaire du conseil Municipal au titre de l'année 2023 sous la présidence de Monsieur **SAIDOU ADAMOU**, président dudit conseil dans la salle de réunion de la mairie à partir de 9heures précises.

ETAIENT PRESENTS

Membres élus

1. Mr SAIDOU ADAMOU (Président du conseil)
2. Mr CHAIBOU ADAMOU (Adjoint au Maire)
3. Mr ABASSA ABDU (Conseiller)
4. Mr OUMAROU MOUNKAILA (Conseiller)
5. Mr HAMA TAHIROU (Conseiller)
6. Mme KADI HAMADOU (Conseillère)
7. Mr ALI HAMA (Conseiller)
8. Mme MOUHAZATOU SEYDOU (Conseillère)
9. Mr MOUSTAPHA HIMA (Conseiller)
10. Mme ZEINABOU TAFFA (Conseillère)
11. Mr HAMADOU MAROU (Conseiller)

Membres élus ayant donné Mandat:
Néant.

ETAIENT ABSENTS

Membres de droit

1. OUSSEINI SOUMANA OUSEINI (Chef de canton)
2. Mme ADIZA SEINI (Membre de droit)
3. Mme RAMATOU SOUMANA (Membre de droit)

1- Première intervention: dans son intervention, relative aux travaux du projet de l'électrification rurale du village de Kobodey, l'Adjoint au Maire Monsieur CHAIBOU ADAMOU a informé le conseil qu'il a présidé une séance de travail le 17 Avril 2023 au nom du Maire empêché. Dans le cadre des activités de sensibilisation menées par l'ONG Diko recruté par l'UNOPS.

2- Deuxième intervention: **HABIBOULAYE ABDOURAZAKOU** Secrétaire général a pris la parole, pour informé le conseil que le Maire et le Secrétaire général ont participé à un atelier de formation sur les usages du numérique et la contribution NTIC au développement du 17 au 20 Avril 2023 à DOSSO. Cette formation est organisée par le Ministère de la poste et des Nouvelles Technologies de l'information avec l'appui du programme d'appui à la Gouvernance Démocratique (PAGOD) et le programme d'appui aux collectivités territoriales(PACT).

3- Dernière intervention: c'est autour du président du conseil, sur l'entente intercommunale entre les dix (10) communes des départements de Boboye et Falmey. Le Maire a expliqué sur l'évolution de cette démarche et ce qu'ils ont mis comme actions.

18h 00mn Fin de la première journée.

9h 00mn, la reprise des travaux de la deuxième journée.

Début de la deuxième journée, commence par la lecture de rapport de la première journée avant d'entamer la seconde journée. Après la lecture, aucune remarque n'a été faite et ordre du jour est ainsi adopté.

III Examen adoption du compte administratif de l'ordonnateur et du compte de gestion du receveur.

A la reprise des travaux, le receveur et le Secrétaire municipal ont respectivement exposé le compte de gestion du receveur et le compte administratif de l'ordonnateur. Ces deux comptes ont été parcourus chapitre par chapitre et article par article. Après le débat, les conseillers après avoir délibéré par onze (11) voix pour, zéro (00) voix contre et zéro (00) voix abstention.

Le conseil décide d'adopter les deux comptes.

4. Mme RAKIATOU ALI BEIDI (Membre de droit)

Étaient également présents:

1. Mr HABIBOULAYE ABDOURAZAKOU (SG)

2. Mr IDE HAMA BOUREIMA (RM)

3. Mr SOURADJI ABDOU (SM)

(Voir liste en annexe)

Le secrétaire de séance est assuré par Mr HABIBOULAYE ABDOURAZAKOU
Secrétaire général de la commune.

Le projet d'ordre du jour a été adopté à l'unanimité. L'ordre du jour ainsi
amendé et adopté comporte les points suivants:

1° Adoption du procès verbal de la session précédente;

2° Compte rendu des activités du Maire et ses collaborateurs dans l'intersession;

3° Examen adoption du compte administratif de l'ordonnateur et du compte de
gestion du receveur;

4° Divers.

Après vérification du quorum par le rapporteur, le président du conseil a
procédé l'ouverture des travaux par la (FATIHA) dite pour la circonstance.

Dans son discours d'ouverture, le président du conseil a souhaité la bienvenue
à tous les participants.

Il a demandé au rapporteur de faire la lecture de l'ordre du jour et au conseil
s'il y a des observations par rapport à l'ordre du jour.

Aucune remarque n'a été faite et l'ordre du jour est ainsi adopté.

I Examen et adoption du procès verbal de la session précédente
Après la lecture du procès verbal de la session précédente par le secrétaire
général, le conseil a adopté à l'unanimité le procès de la dite session

II Compte rendu des activités du Maire et ses collaborateurs dans
l'intersession Deuxième point relatif aux activités du Maire ainsi que ses
collaborateurs dans le cadre de la gestion. Le conseil a entendu certaines
interventions à ce niveau:

1- Première intervention: dans son intervention, relative aux travaux du projet de l'électrification rurale du village de Kobodey, l'Adjoint au Maire Monsieur CHAIBOU ADAMOU a informé le conseil qu'il a présidé une séance de travail le 17 Avril 2023 au nom du Maire empêché. Dans le cadre des activités de sensibilisation menées par l'ONG Diko recruté par l'UNOPS.

2- Deuxième intervention: **HABIBOULAYE ABDOURAZAKOU** Secrétaire général a pris la parole, pour informé le conseil que le Maire et le Secrétaire général ont participé à un atelier de formation sur les usages du numérique et la contribution NTIC au développement du 17 au 20 Avril 2023 à DOSSO. Cette formation est organisée par le Ministère de la poste et des Nouvelles Technologies de l'information avec l'appui du programme d'appui à la Gouvernance Démocratique (PAGOD) et le programme d'appui aux collectivités territoriales(PACT).

3- Dernière intervention: c'est autour du président du conseil, sur l'entente intercommunale entre les dix (10) communes des départements de Boboye et Falmey. Le Maire a expliqué sur l'évolution de cette démarche et ce qu'ils ont mis comme actions.

18h 00mn Fin de la première journée.

9h 00mn, la reprise des travaux de la deuxième journée.

Début de la deuxième journée, commence par la lecture de rapport de la première journée avant d'entamer la seconde journée. Après la lecture, aucune remarque n'a été faite et ordre du jour est ainsi adopté.

III Examen adoption du compte administratif de l'ordonnateur et du compte de gestion du receveur.

A la reprise des travaux, le receveur et le Secrétaire municipal ont respectivement exposé le compte de gestion du receveur et le compte administratif de l'ordonnateur. Ces deux comptes ont été parcourus chapitre par chapitre et article par article. Après le débat, les conseillers après avoir délibéré par onze (11) voix pour, zéro (00) voix contre et zéro (00) voix abstention.

Le conseil décide d'adopter les deux comptes.

IV Divers

En divers, le conseil a été informé sur l'organisation et les conclusions du Forum multi -acteurs du 29 Mars sur la mobilisation des ressources internes, organisé par la commune et financé par Le PACT.

Le conseil a donné mandat au maire pour la mise en œuvre des recommandations dudit forum.

Les participants ont tous salué le travail remarquable du Maire et de ses collaborateurs.

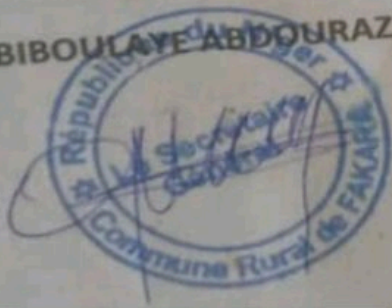
Avant de clôturer la session le président du conseil a largement salué et encouragé les participants pour la qualité du travail abattu ainsi que pour leur disponibilité.

Il leur a ensuite souhaité un bon retour dans leur famille respective.

L'ordre du jour étant épuisé, le président du conseil a levé la séance à 17 heures.

Le rapporteur

HABIBOULAYE ABDOURAZAKOU



Le président du conseil

